



Jean Claude BOUAL



<http://www.associations-citoyennes.net/>

Naturellement : Peux-tu en quelques lignes expliquer tes engagements en tant que syndicaliste, militant associatif de l'environnement et aujourd'hui l'animation du CAC ?

Dès mon entrée en activité, au ministère de la Construction en 1965, je me suis syndiqué à la CGT. Venant d'une famille de résistants en Corrèze, cela était pour moi une évidence, un salarié devait se syndiquer pour défendre ses droits et sa dignité au travail. J'adhère dans le même mouvement à la mutuelle de l'entreprise. Je suis libéré du service militaire le 2 mai 1968, distribue les tracts de la CGT et participe au mouvement de grève et aux manifestations. Je fais partie du comité de grève de la DDE de la Seine-Saint-Denis où j'avais pris mes fonctions. En 1969 je suis élu à la Commission exécutive de mon syndicat national, le SNPTAS¹. En 1973, je participe à la création de la Fédération CGT de l'Équipement, je suis élu au secrétariat, puis Secrétaire général en 1975, fonction que j'exercerai jusqu'en 1991. J'ai été membre de la Commission exécutive de la CGT de 1979 à 1992. Je suis toujours membre de la CE du SNPTAS. Bien entendu j'adhère aussi à diverses associations, et participe à la création du MNLE en 1981. J'en préside même la première séance de création, je suis toujours membre du Bureau national. La fédération CGT de l'Équipement syndique les agents du ministère de l'environnement depuis la création de celui-ci, ce qui explique en partie mon engagement sur les questions d'environnement à une époque où c'était moins courant qu'aujourd'hui.

Je passe sur les vingt ans de mon activité professionnelle sur les questions européennes avec un dossier lourd : « les services publics et l'Europe et l'Europe sociale », période durant laquelle je travaille aussi avec les organisations de la société civile européenne, pour arriver au Collectif des Associations Citoyennes créée début 2010.

1. Syndicat National des Personnels Techniques, Administratif et de Service du ministère de l'Équipement, aujourd'hui ministère de l'Écologie. La fédération CGT de l'Équipement était majoritaire- 52% aux élections professionnelles avec un taux de syndicalisation à la CGT de 40%. Actuellement je participe à l'écriture d'une histoire de ce syndicat.

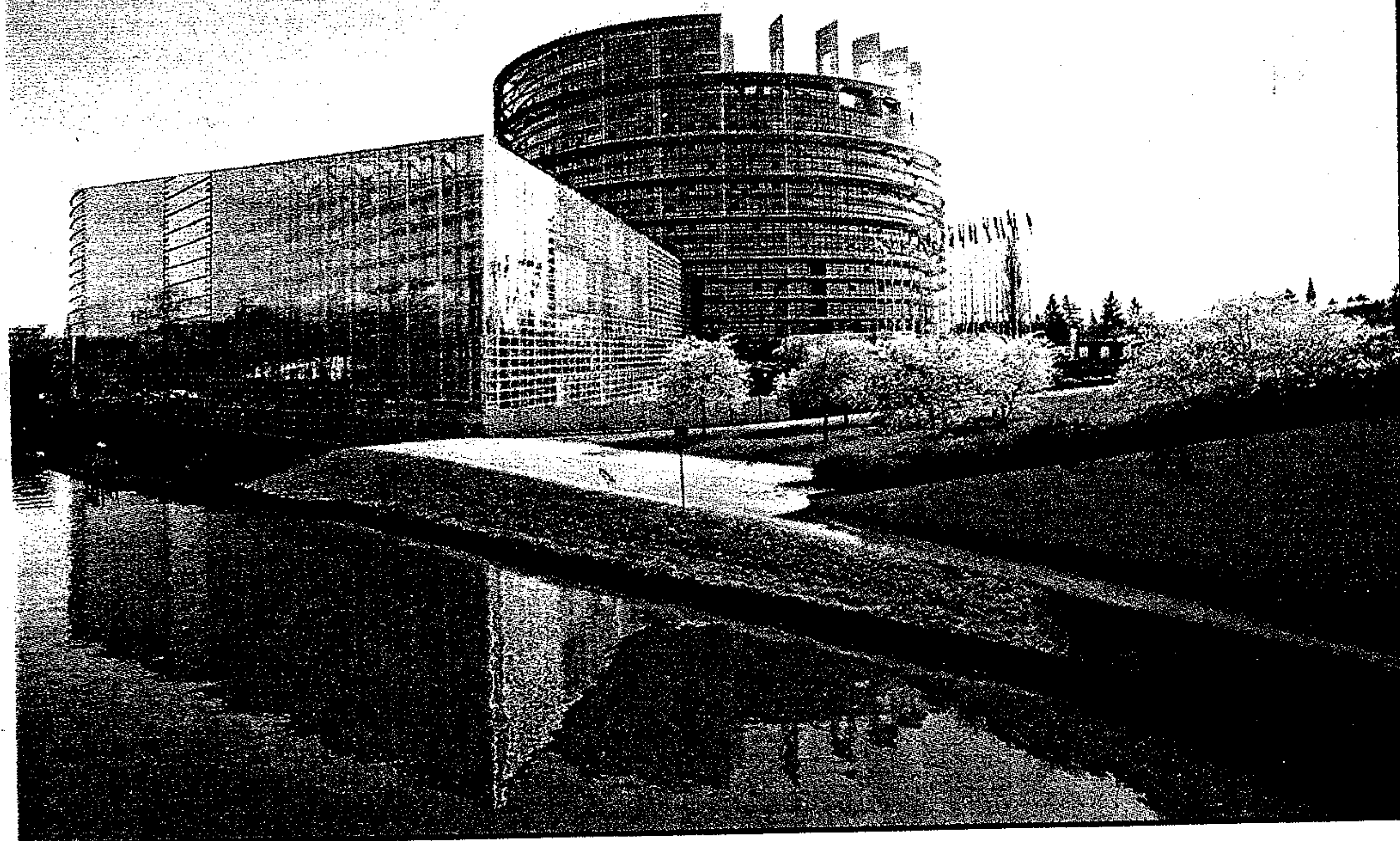
Celui-ci se bat contre l'instrumentalisation et la réduction des associations à leur seule dimension marchande, et défend leur contribution à l'intérêt général et à la construction d'une société durable et participative.

Je suis arrivé au CAC, sur des questions de formation : le droit communautaire et droit national, service public /concurrence et associations. Je préside le CAC depuis maintenant plus de 4 ans.

Naturellement : Concernant la dimension européenne de tes engagements trouves-tu les organisations syndicales en mesure de peser sur les grands dossiers économiques, industriels et de sociétés ?

En tout cas, elles ne pèsent pas suffisamment et pourraient faire beaucoup plus, avec plus de convergence et de coordination dans les luttes. La CES, regroupe près de 40 millions de syndiqués, mais les confédérations nationales sont toujours essentiellement tournées vers leurs problèmes nationaux. Leur mode d'organisation, leur culture syndicale, leur tradition de lutte, comme les modèles sociaux sont très nationales. Pourtant, l'imbrication des économies, l'interdépendance des États au sein de l' Union européenne font que les affaires européennes sont des affaires intérieures pour chaque pays, et que les affaires intérieures d'un pays pèsent sur tous les autres.

Le parlement Européen de Strasbourg.



Le parlement Européen de Bruxelles.

Les difficultés que rencontre le « brexit » tant du côté britannique que du côté de l'UE et des États membres en sont une bonne illustration. Mais les systèmes de protection sociale et les systèmes sociaux se sont constitués au niveau national, chacun tient à son propre système qui est le résultat de luttes dures et longues, il est donc difficile de s'en dégager pour un hypothétique système européen dont on ne voit ni l'architecture, ni les effets. Le poids de l'histoire est grand, d'autant que dans le contexte actuel, le rapport de force n'est pas favorable aux syndicats.

Naturellement : La société civile occupe ton temps depuis pas mal de temps. Les enjeux environnementaux sont-ils traités par les ONG françaises, de quelles manières et avec quels résultats ?

Oui et non. Prenons quelques exemples.

La mobilisation des associations, mais aussi d'autres forces sociales et politiques a permis d'arrêter la construction absurde de Notre-Dame-des-Landes, mais les arguments avancés par le gouvernement pour justifier sa décision n'ont rien d'écologique, il s'agit d'arguments budgétaires et financiers. Pourtant c'est une victoire écologique avec une dynamique pour un autre modèle de société que celle du lucre. Le Collectif pour le Triangle de Gonesse, qui se bat contre la construction du complexe Europacity, qui est le parangon de la prédation et de ce qu'il ne faut pas faire, rassemble des associations d'origine, opinion et mode de faire très différents.

Il a réussi à construire un contre projet (le projet Carma) qui peut inspirer beaucoup d'autres collectifs luttant contre des projets inutiles mangeurs de terres agricoles de plus en plus précieuses pour les générations futures. Chaque lutte est importante, mais la difficulté à faire système ne donne pas tout l'élan nécessaire pour remettre en cause les politiques néolibérales ultra-prédatrices, ni le système capitaliste. Ce n'est d'ailleurs pas le but de ces collectifs qui visent la victoire sur l'objet de la lutte pour lequel ils se sont créés.

Le collectif autour de la CFDT et de Nicolas Hulot, avec 19 associations, sur le projet « pouvoir de vivre », met en avant une série de revendications très intéressantes que l'on retrouve dans beaucoup de réseaux associatifs ou syndicats. En revanche, ces 66 propositions restent silencieuses sur des questions essentielles : le rétablissement de l'ISF et l'imposition des patrimoines, la restauration du code du travail, l'élargissement du financement de la sécurité sociale à toute la valeur ajoutée, la remise à plat des aides aux entreprises, le maintien des services publics, la fin de l'abandon des quartiers populaires, la mise en place d'une nouvelle Constitution, du référendum d'initiative citoyenne et de certaines formes de démocratie directe, la fin du démantèlement de l'État social et des régulations, l'indépendance des médias par rapport aux grandes entreprises, la mise sous contrôle des banques, la sortie du libre-échange et la remise en cause des traités pour aller vers une nouvelle Europe, l'arrêt des répressions contre les syndicats et associations et l'abrogation des loi liberticides (état d'urgence, loi anticasseur) . En résumé, les dispositions qui permettraient de réellement « changer de modèle économique » comme le dit par ailleurs Nicolas Hulot, ne sont pas reprises, finalement le projet est Macron compatible moyennant quelques ajustements.

Donc oui, les associations luttent efficacement contre des politiques et projets néfastes, mais il faut sans doute plus aussi pour répondre aux dérèglements climatiques, à la limite des ressources naturelles, à l'effondrement de la biodiversité, au « greenwashing » des multinationales et des financiers et de trop de gouvernements à leur dévotion. Les lycéens et étudiants qui manifestent tous les vendredis, en tout cas pour certains d'entre eux, l'ont bien compris qui demandent un autre modèle que le capitalisme.

Naturellement : Le Forum Alternatif Mondial sur l'Eau à Marseille, auquel le MNLE a joué un rôle dans l'organisation et l'accueil, a-t-il permis une véritable rencontre entre le monde syndical et les associations pour engager des collaborations durables ?

Ce forum a été un moment riche, où des contacts ont eu lieu entre syndicalistes et associatifs.

Mais ils ont été trop éphémères. Malgré tout, petit à petit des choses avancent, l'exemple de l'initiative sur le pouvoir de vivre montre que c'est possible et nécessaire, même si c'est trop partiel, seulement 2 syndicats sur 8 et 19 associations, avec un projet intéressant mais limité. Nous devons pouvoir faire plus et mieux, élargir sans a-priori idéologiques. Le CAC travaille sur plusieurs sujets avec des syndicats (CGT, Solidaire, FSU, UNSA), dont la lutte contre la casse des services publics.

Au niveau européen, la Confédération des Syndicats (CES) et plusieurs des plus importantes plates-formes associatives travaillent ensemble dans des coalitions depuis des années. Il y a encore beaucoup à faire.

Naturellement : Devant l'ampleur des dégâts environnementaux que peuvent générer les réalisations de projets comme Notre Dame des Landes ou Europacity, la convergence des réflexions et des actions entre les politiques, les syndicats et associations doit prendre quelle forme et est-ce souhaitable ?

Commençons par la fin de la question, oui le travail avec les politiques qui souhaitent sortir d'un mode de production et de consommation destructeur des sociétés et de la nature, la convergence entre les syndicats et les associations citoyennes est souhaitable, est à rechercher.

Ce n'est qu'à cette condition que nous transformerons nos sociétés pour plus de justice et que nous maintiendrons des conditions de vie acceptables sur notre unique planète. Il y a même urgence. Mais une foule de conditions est à réunir, et toutes les organisations doivent y prendre leur part. Les politiques se sont beaucoup trop déconsidérés en se soumettant aux forces de l'argent, et en donnant la priorité aux appareils au détriment de la chose publique. Par ailleurs cela les a conduit à un niveau de réflexion sur les sociétés proche de l'encéphalogramme plat, à un manque de perspectives auxquelles ils doivent remédier, et à renoncer sincèrement à instrumentaliser ou contrôler les associations, voire les syndicats.

Les syndicats sont à peu près dans les mêmes dispositions. Les associations doivent se départir de leur phobie anti-partis politiques et renouer avec l'éducation populaire respectueuse de la diversité, leur propre diversité (1,5 millions) devrait les y aider.

Un diagnostic sans concession, doit être effectué par chaque partie afin de renouer avec un minimum de confiance permettant d'inventer de nouvelles formes de coopération, dans le respect de chacun.

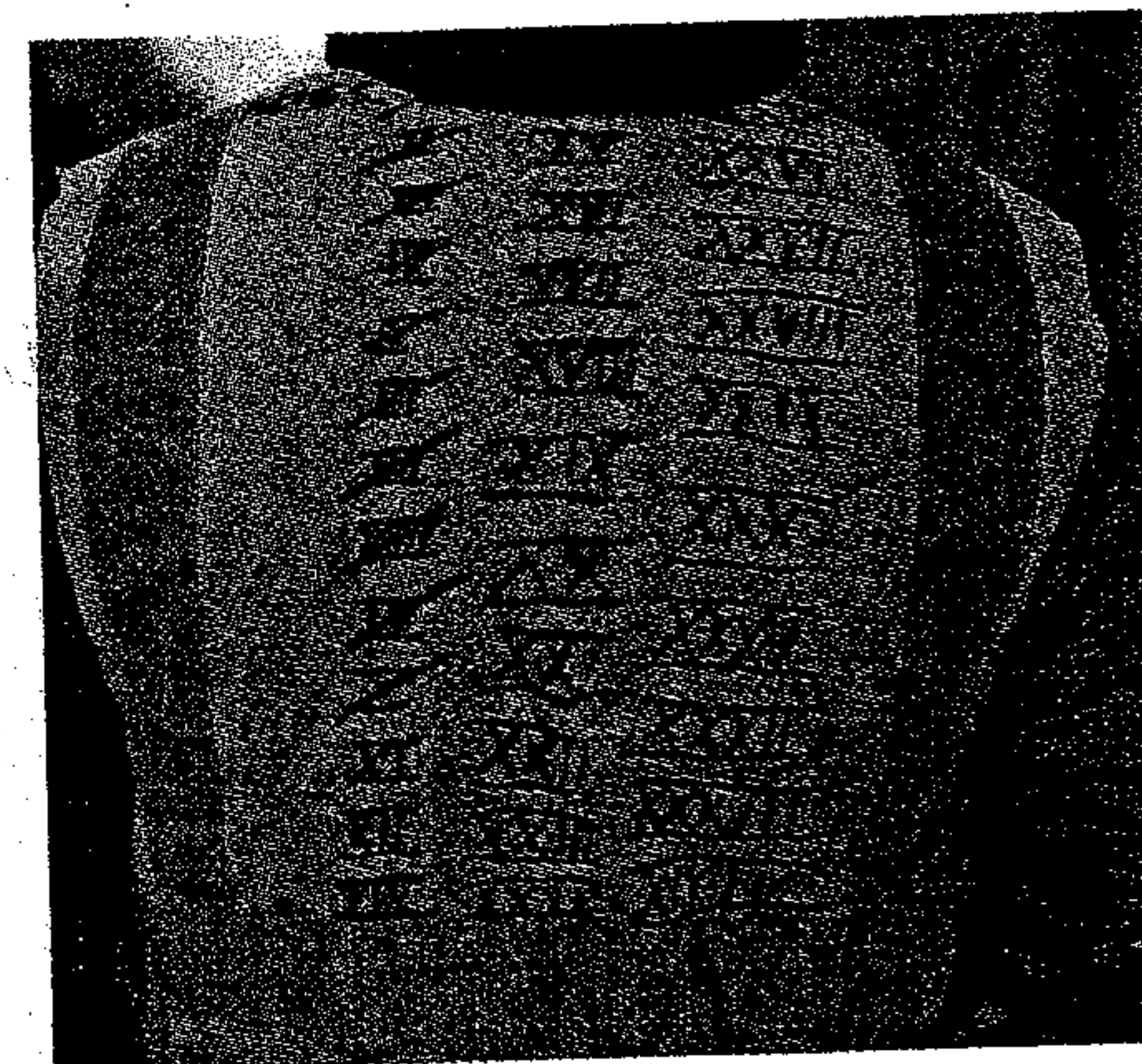
Naturellement : Au-delà de ta participation à la direction du MNLE, tu as maintenant un travail fourni sur l'économie sociale et le développement de la vie associative au sein du CAC. Peux-tu nous faire la genèse de ce collectif et ses objectifs ?

Comme indiqué plus haut, le Collectif des Associations Citoyennes est né de la réaction d'un groupe d'associations à la circulaire du 18 janvier 2010 du Premier ministre F. Fillon, qui sous prétexte d'articuler le droit communautaire et le droit national pour les associations et l'économie sociale et solidaire, poussait tout le monde vers le marché au détriment de l'objet associatif et de l'intérêt général.

Débuté devant le Conseil d'État, ce Collectif a poursuivi son action contre la marchandisation du secteur associatif. Par un travail soutenu de mobilisations et d'argumentations, avec d'autres réseaux associatifs (Le Mouvement associatif, le RNMA, l'aide du CNVA...), cette circulaire a été abrogée par une nouvelle circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 qui s'appuie sur la définition de la subvention dans la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014 et qui reconnaît le rôle des associations et constitue un point d'appui pour les associations même si cette circulaire comporte encore quelques scories. Mais le gouvernement actuel ne la met pas beaucoup en avant dans ses relations avec les associations, il préfère les contrats à impact social ou « french impact », sortes de partenariats public-privé dans le domaine social.

Le CAC regroupe aujourd'hui plus de 100 réseaux associatifs nationaux ou régionaux, plus de 1000 associations et près de 20 000 contacts. Il poursuit la lutte contre la marchandisation du secteur associatif, pour cela il a initié régulièrement des mobilisations, par exemple les campagnes « Pour un printemps des associations » en 2012, « Non à la disparition des associations » en 2013, la campagne contre la suppression des emplois à l'automne 2017 et en 2018, il a appelé les associations à participer à la mobilisation et aux débats sur les « ronds-points » en novembre/décembre 2018 et par la suite.

Il a publié à ce sujet début janvier 2019 un livret : « Dix thèses à propos des « Gilets jaunes » Dix thèses pour les associations Dix contre-thèses à propos du macronisme », et engage une nouvelle campagne : « Printemps des associations citoyennes Pour une transformation écologique, démocratique et solidaire »².



2. Voir le site du CAC : www.associations-citoyennes.net

Naturellement : Quelles résistances peuvent s'organiser dans le contexte des politiques mises en œuvre par ce gouvernement ?

Ce gouvernement est l'émanation de l'oligarchie financière et bancaire. Il fait donc la politique conforme aux intérêts de cette oligarchie. Celle-ci vise le pouvoir total, le pouvoir économique qu'elle domine largement aujourd'hui, mais aussi le pouvoir politique et l'hégémonie culturelle pour s'y maintenir. Comprendre comment cette oligarchie a conquis le pouvoir, ce qu'est sa politique est la première des choses à faire³. car il ne s'agit pas seulement d'un « président des riches » ou des « ultra-riches » auquel nous sommes confrontés ; il s'agit bien d'une stratégie de domination de la société dans sa totalité pour assurer et tenter de « pérenniser » ce pouvoir qui permet à quelques-uns de s'enrichir et de jouir d'une position sociale d'ultras privilégiés. Il y a beaucoup à faire, car le mensonge, la démagogie et la propagande outrancière camouflent les enjeux.

Un seul exemple, le projet de loi « Plan d'action pour une croissance et la transformation des entreprises-loi dite PACTE », qui vient d'être adoptée par l'Assemblée Nationale comprend une dizaine d'articles modifiant « la gouvernance de la Caisse des dépôts et consignations » (CDC), organisme 100% public, qui oblige celle-ci à modifier sa comptabilité et à se mettre aux normes du privé IFRS, la faisant basculer de fait (sans toucher à son statut) dans le domaine privé.

La CDC, finance le logement social, les collectivités locales, l'État depuis plus de 200 ans. Cette modification à terme aura encore plus de conséquences négatives que la privatisation de l'Aéroport de Paris, mais c'est passé complètement inaperçu, même l'opposition de gauche n'y a rien vu. Plus grave, le gouvernement a annoncé la création d'un pôle bancaire public par fusion de la CDC et de la banque postale, or en obligeant la CDC à utiliser les normes comptables du privé et en la privatisant de fait, il privatise tout le futur groupe, et par là la Banque postale aussi⁴. Voilà le type de procédés auxquels nous sommes confrontés et que nous devons décortiquer aussi pour pouvoir s'organiser, faire face et proposer d'autres solutions.

Les mobilisations des « Gilets jaunes », des étudiants et lycéens tous les vendredis sur les questions climatiques, comme les mobilisations des retraités, ou les nombreuses luttes syndicales dans les usines, bureaux ou lieux de travail dont la presse ne parle quasiment pas sont déjà des réponses à cette volonté hégémonique d'exploitation de la nature des hommes et des femmes.

Naturellement : Résister c'est bien mais quels projets fédérateurs porter aujourd'hui ? Comment les élaborer et quels espaces pour y travailler ?

Beaucoup de choses se font déjà, beaucoup d'associations, de structures de l'économie sociale et solidaire inventent de nouveaux modèles de produire, de se comporter, de consommer, non sans confusion parfois, mais la dynamique est réelle. Beaucoup de sites en rendent compte et se regroupent pour cela, par exemple le site « Transiscop »⁵, ou le collectif « Changer de cap »⁶ qui a comparé les programmes des « gilets jaunes » de Commercy et Saint-Nazaire avec les programmes de grands réseaux associatifs. Les « gilets jaunes », après l'appel de Commercy et le rassemblement de Saint-Nazaire cherchent à s'organiser et à réaliser des convergences se trouvent avec les associations et les syndicats. Ils débattent de « pour tous ces changements il sera nécessaire de sortir du capitalisme ». Un travail important s'effectue à la fois dans les réseaux associatifs et dans le monde universitaire sur les communs. Ce n'est pas seulement le cas en France mais c'est aussi vrai au niveau européen et international. Il y a donc une effervescence réelle dans la société civile, encore trop parcellaire, cela ne fait pas le rapport de force face aux multinationales et à la « finance ».

Mais nous sentons bien que ce système capitaliste financier est en bout de course, et que quelque chose d'autre se prépare. Ce qui ne veut pas dire que c'est pour demain, il faut du temps pour gagner les cultures et révolutionner les sociétés.

3. Voir à ce sujet la brochure du CAC « De quoi nos gouvernants sont-ils le masque ? Associations citoyennes: résister et construire » accessible en libre sur le site du CAC.

4. Voir à ce sujet la brochure du CAC : « CAP 2022 : les multinationales à l'assaut de l'État », accessible en libre sur le site du CAC.

5. Groupement d'associations pour mettre ensemble des cartographies d'expérience de transition, a donné à voir, y participent : Cap ou pas Cap ; Le Mouvement pour l'économiste solidaire-MES ; Colibris ; Le Collectif des associations citoyennes-CAC ; le Warn-we are ready now ; Assemblée virtuelle ; CRID ; Alternatiba ; Utopia ; Sicioeco ; Ripess ; ResiWay.org-Un bel avenir pour l'humain.

6. ATTAC ; CRID ; Les jours Heureux ; Collectif des associations citoyennes CAC ; Convergence des Services public ; Coordination des hôpitaux et maternités de proximité ; ODASS ; fondation Monde Solidaire.